



## Intergroupe parlementaire *Suisses de l'étranger*

Août 02/17

### Motion PostFinance soutenue à une large majorité par la CPE-N

La CPE-N a déposé, le 3 juillet 2017, une motion soutenue par 19 voix contre 0 et 1 abstention, exigeant que PostFinance revoie ses prestations pour la «Cinquième Suisse» ([17.3626](#)).

La motion exige que PostFinance revoie ses prestations de service universel relatifs aux paiements pour l'étendre aux Suisses de l'étranger afin de leur permettre de satisfaire à leurs obligations. PostFinance, dont l'actionnaire principal est la Poste suisse – détenue par la Confédération – a une responsabilité particulière vis-à-vis des citoyens suisses.

Il est important de rappeler que le nombre de Suisses de l'étranger progresse chaque année (environ 2% de progression annuelle) et l'importance, notamment économique, de nos compatriotes de l'étranger pour notre pays n'est plus à démontrer. La nature même de l'émigration a également fortement évolué. Nos compatriotes s'expatrient toujours plus pour des raisons professionnelles et pour une courte durée, ce qui rend d'autant plus nécessaire de disposer d'un compte bancaire en Suisse. Cela est vrai pour pouvoir contracter une assurance-maladie, cotiser à l'AVS, couvrir les dépenses de séjours en Suisse ou gérer les revenus et dépenses liés à un bien immobilier. Il s'agit donc de lever les entraves au départ des Suisses à l'étranger et à leur retour au pays et participer au maintien de la mobilité internationale de nos compatriotes de par le monde.

Le Conseil national se prononcera le 11 septembre prochain sur ladite motion.

### Les sénateurs derrière la motion « too big to fail »

Le conseiller aux Etats et vice-président de l'OSE, Filippo Lombardi (PDC/ TI), a déposé le 16.6.2017 une motion sur les banques d'importance systémique ([17.3511](#)), cosignée par 35 conseillers aux Etats. Elle demande au Conseil fédéral de garantir que tous les Suisses de l'étranger puissent ouvrir un compte dans une banque d'importance systémique. Ceci en « contrepartie de la garantie implicite de l'Etat » de leur venir en aide en cas de besoin.

Cette motion fait suite au rejet, le 4.5.2017, par le Conseil national de la motion du conseiller national et membre du Comité de l'OSE, Roland Rino Büchel (UDC/ SG) qui demandait également que tous les Suisses de l'étranger puissent ouvrir un compte auprès d'une banque d'importance systémique. Le rejet de cette motion par le Conseil national à 3 voix près (82 contre, 79 voix pour et 29 abstentions), avait soulevé une vague d'indignation de la part des Suisses expatriés.

Le Conseil des Etats se prononcera sur cette motion le 19 septembre prochain.

### Newsletter de l'intergroupe

[S'abonner ou se désabonner](#)

### Liens

[aso.ch](#)  
[swisscommunity.org](#)  
[parlement.ch](#)

**Nouveau :**  
Petit-déjeuner :  
1<sup>er</sup> mercredi de la  
1<sup>ère</sup> semaine de session

Le 15 juin 2017, les [membres du bureau de l'Intergroupe parlementaire](#), ainsi que les parlementaires membres du Conseil des Suisses de l'étranger et du Comité de l'OSE se sont réunis pour une séance informelle dans la salle des « pas perdus ».

Il a été décidé que chaque 1<sup>er</sup> mercredi de la 1<sup>ère</sup> semaine de session, un petit-déjeuner serait organisé de 7h15 à 8h45 au restaurant de la Galerie des Alpes.

La séance est ouverte à tous les membres de l'Intergroupe afin d'optimiser le travail de lobby pour la défense des intérêts des Suisses de l'étranger.

15 jours avant les sessions, le secrétariat de l'OSE enverra un document résumant les thèmes qui seront abordés en plénum en mentionnant



## Retour sur le 95<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger

### Conférence de presse sur la question bancaire

En préambule à son [congrès annuel à Bâle](#), l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a organisé [une conférence de presse](#) sur la problématique bancaire. Il s'agissait de revenir sur les démarches effectuées par l'OSE depuis 2008 et de présenter sa nouvelle stratégie en 3 axes. Celle-ci vise à une résolution du problème en attaquant sur trois fronts :

- Les banques d'importance systémique. Celles-ci jouissant d'une [garantie implicite de la Confédération](#) (message CF du 20.4.2011 – p. 4366, 1<sup>er</sup> paragraphe) en cas de difficultés financières, voire de faillite, elles devraient être amenées, en contrepartie, à accepter les Suisses de l'étranger comme clients.
- Les banques en mains publiques qui ont une responsabilité particulière envers les citoyens suisses. C'est le cas de PostFinance et des différentes banques cantonales. L'OSE a mentionné que si elle privilégie actuellement le dialogue avec ces dernières, elle n'hésitera pas à s'adresser aux Conseils d'Etat cantonaux, propriétaires des banques cantonales, et aux parlements cantonaux en cas de réponse insatisfaisante.
- Les banques privées. L'OSE ne perd pas espoir de les convaincre de traiter à égalité les Suisses de l'étranger et de l'intérieur, et continue donc à les solliciter.

Depuis neuf ans, la question bancaire est au cœur des discussions du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) et ni les demandes répétées aux départements fédéraux compétents, ni les contacts pris avec les banques suisses, l'Association suisse des banquiers ou l'ombudsman des banques n'ont permis de trouver de solution à l'amiable. La résolution du problème doit ainsi passer par une modification législative. Les motions de la CPE-N et du Conseiller aux Etats Filippo Lombardi qui seront traitées respectivement les 11 et 19 septembre (voir mention plus haut) sont donc capitales. Elles ont également valeur de test quant à la volonté du législateur de trouver une solution à la problématique bancaire et faire ainsi disparaître la discrimination que subissent nos concitoyens à l'étranger.

### Mot d'ordre AVS 2020

Les délégués du CSE, organe suprême de l'OSE, se sont prononcé à 80 voix contre 22 et 8 abstentions en faveur de la Réforme de la prévoyance 2020 qui sera soumise au peuple le 24 septembre prochain. [Ce mot d'ordre](#) du « Parlement » de la Cinquième Suisse, fait suite aux propos relayés dans les médias selon lesquels les retraités percevant l'AVS à l'étranger ne devraient pas bénéficier du bonus de 70 francs, car ils bénéficient d'un coût de la vie plus bas qu'en Suisse. Les délégués, ne pouvant accepter d'être considérés comme des citoyens de seconde classe ont tenu à s'exprimer sur la réforme de la prévoyance 2020.

clairement la position de l'OSE sur chaque point.

Une liste des principaux thèmes en lien avec la défense des intérêts des Suisses de l'étranger sera également envoyée avant la séance.

Sur cette base, une répartition des thèmes sera effectuée en fonction des commissions dans lesquelles siège chaque personne présente.

Le premier petit-déjeuner  
aura lieu le

**mercredi 13.9.2017**  
**7h15**

**à la Galerie des Alpes**

Merci de bien vouloir vous inscrire à :

[direction@aso.ch](mailto:direction@aso.ch).

### Nouveau : Factsheets

Retrouvez sur le lien suivant <http://aso.ch/fr/politique/themes-politiques>, des factsheets sur les principaux thèmes en lien avec la « Cinquième Suisse ».

Sont actuellement disponibles les dossiers sur la question bancaire, le vote électronique, l'AVS/AI et l'assurance maladie.

### *Secrétariat de l'intergroupe Suisses de l'étranger*

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Bern  
031 356.61.00  
[direction@aso.ch](mailto:direction@aso.ch)